



HAL
open science

Créer du lien pour émanciper, quand la fonction de facilitation devient un marqueur identitaire pour les animateurs

Julien Virgos, Christophe Dansac, Cécile Vachée

► To cite this version:

Julien Virgos, Christophe Dansac, Cécile Vachée. Créer du lien pour émanciper, quand la fonction de facilitation devient un marqueur identitaire pour les animateurs. *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation?*, ISLAT-IUT Bordeaux-Montaigne et UMR 5319 PASSAGES/CNRS, Jan 2017, Bordeaux, France. hal-01520279

HAL Id: hal-01520279

<https://hal.science/hal-01520279>

Submitted on 10 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Créer du lien pour émanciper, quand la fonction de facilitation devient un marqueur identitaire pour les animateurs

Julien VIRGOS ² (julienvirgos@gmail.com)

Christophe DANSAC ^{1 2} (christophe.dansac@univ-tlse2.fr)

Cécile VACHÉE ^{1 2} (cecile.vachee@univ-tlse2.fr)

¹ Organisations Non Orientées vers le Profit et Gouvernance, LRP Mip, IUT de Figeac / Université Toulouse Jean Jaurès

² UMR Éducation, Formation, Travail et Savoirs

Résumé :

Basée sur 17 entretiens semi-directifs auprès de professionnels travaillant dans le secteur associatif toulousain, cette recherche exploratoire effectuée dans le cadre d'un Master 2 en collaboration avec l'équipe de recherche ONOP-G utilise comme outil le modèle des fonctions professionnelles de l'intervention sociale (Dansac & Vachée, à paraître). Elle vise à interroger la constitution d'une culture professionnelle partagée et l'orientation des trajectoires professionnelles chez les intervenants jeunesse.

En France, ces derniers font partie d'un groupe professionnel hétérogène. Les différences quant au sens qu'ils donnent à leur travail et aux fonctions qu'ils occupent sont parfois conséquentes, d'un individu à l'autre.

Les transformations importantes que le secteur associatif a connues influent également sur les trajectoires identitaires et sur la constitution d'une culture professionnelle partagée.

Dans un tel contexte, les animateurs jeunesse travaillant dans le secteur associatif reconnaissent-ils occuper une fonction de médiation ? Dans leurs discours, comment ces derniers la conceptualisent et quel sens y donnent-ils ? Quels sentiments, au sens de Friedmann (1983) et Homans (1950), sont ici en dialogue avec leur activité et leurs interactions au sein de leur milieu professionnel autour de cette idée de médiation ?

Nos résultats montrent que les animateurs envisagent la médiation comme une fonction à part entière de leur métier à travers laquelle ils s'emploient à créer du lien, du dialogue, faciliter l'échange, l'expression, la rencontre, le débat. Ils se distancient d'une médiation qui dans leur imaginaire n'a parfois pour but que « d'avoir la paix dans le quartier ». Ils revendiquent une approche différente - dans un cadre non formel et non institutionnalisé - centrée sur l'émancipation, l'écoute et le respect, par laquelle les jeunes parviennent à retrouver une confiance et à libérer leur parole. Ils construisent cette médiation socioculturelle qui permettrait de « trouver sa place » et de « participer à la vie de la Cité » en opposition avec des structures institutionnelles comme les Missions Locales ou Pôle Emploi, dont le cadre semble inadapté.

La médiation est ici considérée comme une composante d'une animation aux fonctions plurielles, à laquelle les acteurs accordent une importance subjective importante, dans la mesure où « la relation » et « le lien entre les gens » sont souvent considérés comme étant au cœur du métier.

Mots-clés : *Médiation, animation, jeunesse, associations, culture professionnelle, trajectoire professionnelle, éducation non formelle.*

1. animateur jeunesse : Un métier polymorphe et polysémique

L'animation jeunesse recouvre des pratiques très diverses qui sont orientées en fonction d'objectifs et de visions de la jeunesse qui peuvent différer, voire parfois s'opposer. Il convient donc en avant-propos de s'attarder un moment sur la question de l'action en direction de la jeunesse en France de nos jours.

1.1. Des visions et des actions disparates en direction de la jeunesse, dans un contexte de crise du secteur associatif

Depuis les années 1980 et la décentralisation, les collectivités locales sont devenues les principaux acteurs et employeurs du champ de l'intervention jeunesse. Les associations inscrivent aujourd'hui majoritairement leurs actions en direction des jeunes dans des politiques publiques leur assurant des subventions. Selon Hély (2009), les frontières entre le monde associatif et monde de l'entreprise sont de plus en plus poreuses. Les représentations selon lesquelles les associations fonctionneraient de façon radicalement différente de l'entreprise ne tiennent plus. Face aux diminutions des dotations, tant au niveau des collectivités locales qu'au niveau de l'État ou des intermédiaires territoriaux, les associations adaptent leurs pratiques et leurs discours en fonction de ce que les collectivités locales recherchent. Si en la matière, les mouvements d'Éducation Populaire n'ont pas tous suivi exactement la même voie, cette orientation vers l'offre de services, impliquant marketing, communication et management, marque une évolution importante du secteur associatif ces dix dernières années et impacte les pratiques et le rapport au travail des animateurs. Les valeurs fondatrices de liberté d'adhésion, de gestion démocratique et participative, jadis opposées à la primauté du profit économique, sont aujourd'hui remises en question par la transformation des modèles de gouvernance des associations. « La mise en concurrence, à toutes les échelles territoriales, par des politiques volontaires et/ou la raréfaction des ressources financières, les amène à s'inscrire dans des logiques parfois contradictoires avec leurs principes initiaux » (Vachée & Dansac, 2013, p.115).

Les politiques et les acteurs associatifs posent un regard différent sur le public jeunesse en fonction de leurs intérêts, de leurs compétences et des problématiques relatives à leur terrain. C'est ce qui explique, selon nous, les difficultés d'une approche globale co-construite.

L'ambiguïté même du terme « jeunesse », dans sa délimitation, nous semble problématique. Les critères psychologiques et sociologiques mobilisés pour en fixer les limites pouvant fortement varier d'un acteur du champ à l'autre, nous avons ici à faire à un objet flou, qui n'est pourtant que peu souvent remis en question. Il existe également des représentations différentes du public ciblé. Selon Chantal Guérin-Plantin (1999) quatre représentations de la jeunesse sous-tendent les politiques de jeunesse en France : les jeunes « *citoyenne* », « *dangereuse et en danger* », « *messianique* » et « *fragile* ». Dans la même logique, Patricia Loncle en distingue trois : « *Jeunesse ressource* », « *jeunesse à protéger* » et « *jeunesse menace* » (2012, p.24).

À Toulouse, la municipalité entend par jeunesse les 12-29 ans, bien que peu de structures étiquetées « jeunesse » accueillent des jeunes au-delà de la majorité. La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire privilégié en France pour les communes et les associations en termes de soutien structurel, finance les offres d'accueil « Enfance Jeunesse » uniquement jusqu'à 17 ans, délimitant la jeunesse de 6 à 17 ans. Les accueils jeunes municipaux ont une orientation préventive, plutôt axée sur une représentation de la jeunesse « dangereuse et en danger » (Guérin-Plantin, 1999). Les structures associatives travaillant en direction de la jeunesse, parfois dans les mêmes quartiers que les accueils municipaux, partagent rarement cette orientation et cette représentation. Ils mettent en avant un potentiel citoyen qui doit être accompagné. On ne parle donc pas toujours de la même « jeunesse », d'une part entre professionnels, d'autre part entre bénévoles associatifs ainsi qu'entre institutions.

En conséquence, les actions menées par les animateurs jeunesse en direction du public sont disparates, au carrefour d'injonctions et d'orientations diverses : Clubs d'activités, gestion de foyers, sorties dites « de consommation », aide aux devoirs, projets culturels, chantiers jeunes, mise en

place d'espaces de parole et de débat, aide à la création, évènementiel, mise en relation, écoute attentive, médiation, information, orientation, prévention des risques, accompagnement individuel, formation ; la palette est vaste et varie sensiblement d'une structure à l'autre.

1.2. L'animateur et les fonctions de l'animation

Gillet (1996) a été le premier à proposer une modélisation de l'animation professionnelle basée sur les fonctions de l'animateur dans un groupe : élucidation, production, et facilitation. Celles-ci sont liées aux phases marquantes de la construction et de l'évolution de la profession selon trois pôles : « Historiquement, le premier pôle apparu est celui de la militance (jusqu'aux années 1960), puis celui de la technique par l'acquisition de formations qualifiantes (à la fin des années 1960), et enfin le pôle de la médiation (comme capacité stratégique pertinente depuis les années 1980) » (Gillet, 1996, pp.128-129). Selon les situations, et leur expérience, les animateurs professionnels devront adapter leur positionnement entre ces trois pôles. « Sans jamais perdre de vue que leur fonction suppose, globalement, et sur le long terme, une articulation dialectique de ceux-ci » (Gillet, 1996, p. 131).

S'appuyant sur cette conceptualisation et sur une recherche exploratoire (Vachée, Loredon et Dansac, 2014), Dansac & Vachée (à paraître) proposent de compléter cette modélisation en la généralisant au champ de l'intervention sociale, et pour ceci ils suggèrent « d'ajouter deux fonctions : la transmission et l'accompagnement. L'intervenant social pédagogue est axé sur la transmission de savoirs. L'intervenant clinicien « est axé sur l'analyse au sens premier c'est-à-dire la décomposition d'un tout en des éléments distincts avec pour corollaire une réponse en terme d'accompagnement individuel des populations fragilisées. » (2014, p.79). En résulte un modèle à cinq fonctions professionnelles qui seraient communes à l'ensemble des intervenants sociaux, mais prendraient plus ou moins d'importance selon les différents métiers et leur contexte d'exercice.

Cinq pôles sont retenus qui constituent le cœur des métiers de l'intervention sociale et enrichissent ainsi le modèle de l'animation socioculturelle :

- Le pôle de la *pédagogie* basé sur la transmission de savoirs et savoir-faire,
- Le pôle de la *militance* rattaché à une intervention sociale émancipatrice à visée politique,
- Le pôle de la *médiation* qui vise à produire du lien social et empêcher le processus de « désaffiliation »,
- Le pôle de la *technique* qui privilégie l'approche par des outils techniques spécifiques au champ,
- Le pôle de la *clinique*, centré sur la démarche d'accompagnement et le souci de « réparation » des ruptures.

Dans la lignée de leur réflexion sur les influences sur les fonctions prises en charge par l'animateur (Vachée et Dansac, 2013), ils postulent qu'en « fonction du contexte dans lequel il intervient, de sa sensibilité, de son parcours, l'intervenant social est soumis à un champ de forces qui le rapproche ou l'éloigne des principaux pôles ». C'est sur cette modélisation que nos travaux de recherche se sont appuyés.

Encadré : Description de la recherche

La recherche a été conduite par le premier auteur dans le cadre du master Politiques Enfance Jeunesse à l'Université de Toulouse 2 sous la direction des deux autres chercheurs. Des entretiens semi-directifs ont été conduits avec des intervenants jeunesse occupant des postes différents au sein du secteur associatif toulousain : animateurs, coordinateurs, directeurs, chargés de projets, informateurs jeunesse. Les entretiens ont été conduits sur le lieu de travail des professionnels. Le terrain a été limité à la ville de Toulouse afin de garder une logique territoriale, gage de comparabilité. Compte tenu du laps de temps imparti (entre janvier et juin 2015), il a fallu faire le deuil de l'exhaustivité et faire le choix d'un panel relativement représentatif de ce qui se fait sur ce territoire. Nous avons donc sollicité 17 professionnels travaillant dans différentes associations, dont les missions et les approches, même si elles ont en commun d'avoir pour objet la jeunesse, ne sont pas nécessairement les mêmes : des associations de quartier, des MJC, des centres sociaux, des associations culturelles et sportives, des points d'information jeunesse ou encore des foyers de jeunes travailleurs. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive de l'offre associative à destination de la jeunesse.

La grille d'entretien proposait dans la première phase des questions suscitant des discours sur les pratiques et la perception du métier. Dans une seconde phase, le modèle des cinq fonctions était présenté (*cf. figure 1, p. 8*), et l'on demandait à l'enquêté de se positionner sur l'importance de chaque fonction dans des situations professionnelles qu'il vit régulièrement.

Les corpus textuels des entretiens ont par la suite été traités à l'aide d'un logiciel d'analyses multidimensionnelles de textes (en dissociant les deux phases) avant d'être analysés dans un second temps en suivant la méthode de l'Interpretative Phenomenological Analysis (Smith, Flowers & Larkin, 2009), permettant de faire émerger des thèmes communs aux entretiens et de les mettre en relation.

Nous verrons que nos résultats reflètent un glissement de la fonction d'animation vers le travail social et la médiation, en prise directe avec le contexte « politico-socio-économique » et les questions relatives à l'insertion des jeunes dans la société, comme le soulignent certains auteurs : Elle « glisserait vers une fonction de "réparation spécialisée" du lien social ; elle serait alors une forme d'intervention plus ponctuelle, qui impliquerait un passage de l'animateur au *médiateur*, avec pour objectif "la recherche du consensus", laissant parfois au passage les professionnels de l'animation dans un malaise identitaire plus ou moins facile à analyser » (Douard, 2003, p.148). Depuis plus d'une décennie « l'animation n'évolue plus dans le champ culturel à proprement parler. [...] Les associations, par exemple, qui avaient traditionnellement des compétences et un savoir-faire dans la vie culturelle, ont été obligées, pour continuer d'exister, de regarder vers des activités inhabituelles, de plus en plus sociales, dans lesquelles elles n'avaient pas vocation auparavant » (Redjimi, 2009, pp. 154-155).

2. Les enjeux de la médiation pour les animateurs jeunesse

Dans « *Le travail en miettes* », Friedmann développe une idée de Homans sur laquelle nous nous appuyerons ici : Pour qu'une collectivité de travailleurs puisse se maintenir dans son environnement, « ses membres doivent avoir des motifs, qu'il appelle *sentiments*, des tâches à effectuer (*activités*) et entre eux des communications, verbales ou non (*interactions*). Ces trois termes sont constamment en état de mutuelle dépendance et forment le "système externe" du groupe parce que sans cesse soumis à l'influence de l'environnement : entre le groupe et son milieu immédiat, il y a le processus continu d'actions et de réactions » (1964, pp. 84-85).

Nous partons du principe que plus la cohérence est grande entre ces différents éléments, et moins le rapport au travail est conflictuel et individualiste (Giust-Desprairies, 2005). C'est cette cohérence qui peut permettre l'émergence du sens, d'un « *enchantement* » (Eme, 2005) dans le travail et d'assurer une continuité des trajectoires professionnelles chez les animateurs.

Dans la première partie de nos entretiens, consacrée aux discours sur le travail¹, les animateurs professionnels enquêtés mettent en avant une façon de faire particulière dans leur travail de recomposition du lien social, qui semble être porteuse de sens et de différenciation par rapport aux autres professionnels du travail social.

2.1. Construire une culture professionnelle différenciée

Les animateurs jeunesse, dans leur ensemble, ne partagent pas une vision commune du cœur du métier, de même qu'ils ne partagent pas une culture professionnelle commune et stabilisée. Les spécificités contextuelles restent premières dans leurs discours (Virgos, 2015).

Pour autant, on note certaines convergences autour d'une façon d'être et de faire particulière, autour de la fonction de médiation. Celle-ci revêt plusieurs formes dans leurs discours, que l'on peut rattacher à deux des types identifiés par Guillaume-Hofnung (2015), à savoir la « médiation créatrice » (faire naître un lien : création de liens nouveaux entre les individus, les groupes) et la « médiation rénovatrice » (faire renaître un lien : réactive les liens distendus). Les animateurs semblent davantage se distancier des deux autres types que l'auteure identifie, à savoir la « médiation préventive » (pour éviter l'éclatement d'un conflit) et la « médiation curative » (aider les parties en conflit à trouver une solution à celui-ci).

On peut voir là une nécessaire tentative de différenciation en termes de culture et de pratique professionnelle, construite en rapport à d'autres structures, d'autres acteurs de l'intervention sociale et d'autres types de médiations.

2.1.1. Dans le flou des limites entre animation et éducation spécialisée

Animateurs, coordinateurs et directeurs de structures associatives d'Éducation Populaire se dédiant à l'animation socioculturelle évoquent fréquemment la propension des habitants du quartier à venir les voir quand ils font face à des difficultés (famille, scolarité, emploi, orientation, formalités administratives...). Ils estiment qu'ils ont régulièrement à outrepasser leur rôle d'animateur et parlent d'un « glissement » vers le champ de l'action sociale, en faisant référence aux métiers d'éducateur spécialisé ou d'assistant social. Si cette évolution est parfois perçue comme un risque de « remise en cause » des fiches de postes et que cette part du travail n'est pas clairement identifiée et reconnue, tous les professionnels rencontrés nous disent être à l'écoute des personnes qui viennent discuter, se confier, demander de l'aide ou demander conseil.

« J'ai un rôle des fois où je suis toujours à la limite d'être un éduc, de faire du relationnel parents/enfants, euh... d'être dans des cas très difficiles, d'aller justement dans les cas de conseils de discipline, des choses comme ça ».

« Des fois, on se retrouve à gérer des situations particulières sur des jeunes qui sont en difficulté et on suit même... On a à faire à des tuteurs, à faire un lien avec des organismes qui suivent un jeune. Et on est dans des discussions qui dépassent complètement le cadre d'animateur. On est pas là pour ça à la base. ».

« Moi je suis de formation animatrice professionnelle, j'ai un BEATEP, l'ancien BPJEPS et donc des fois je suis... Je peux être assistante sociale, je peux être... Enfin y'a eu des cas, par le passé... du fait du public qu'on accueille, où on dépasse euh... le côté professionnel ».

« Parfois, y a des semaines où tu te retrouves à accueillir des gens, que tu comprends pas pourquoi ils viennent à la MJC parce que c'est pas du tout le lieu. [...] On discute, on les écoute et après on les oriente vers là où on peut les orienter ».

« On est pas psy, on est pas éducateur. [...] Je reviens à mon poste d'animateur, c'est-à-dire d'être plus dans le rôle d'un confident, d'un accompagnant et confident en fait ».

¹ Renvoyant aux items « Qu'est-ce qui vous différencie des autres intervenants sociaux ? » et « Quel est pour vous le cœur du métier ? »

On voit donc que le positionnement se fait par rapport aux autres professionnels, à l'image qu'ils en ont et à la façon dont ils se représentent l'animation. S'ils acceptent de déborder vers un aspect social qu'ils estiment être en dehors de leur champ d'attribution, de leur formation initiale, c'est qu'ils revendiquent un rôle particulier, au-delà d'une animation purement techniciste et consommatoire (Gillet, 2015).

2.1.2. Un cœur de métier centré sur le volet social, au-delà d'une animation techniciste

Quand on leur demande quel est pour eux le cœur du métier, les sujets enquêtés mettent en avant la relation avec le public et le volet social de l'animation. Ils cherchent à dépasser une approche strictement technique ou occupationnelle pour donner du sens à leurs pratiques :

« *Le cœur de mon métier ? Euh... Les gens. [...] de mettre en relation [...]* ».

« *L'échange, le débat, la réflexion, pour le côté social* ».

« *C'était vraiment un poste animateur technicien qui existait. Sur des temps de studios uniquement. Après moi, j'ai voulu faire autre chose, plein d'autres choses à côté sur l'aspect culturel et social. Parce que j'ai animé un café citoyen aussi donc forcément ça a débordé* ».

Quand on leur demande ce qui les différencie des autres intervenants sociaux, c'est donc cette spécificité d'une approche non formelle « *différente des autres* », centrée sur l'écoute et l'accompagnement qu'ils mettent en avant. Elle leur permet d'établir un climat propice au dialogue avec les jeunes et les familles, ce que peinent à faire les institutions officielles. Ils revendiquent une approche moins cadrée et plus souple que les éducateurs, même si leurs fonctions ont selon eux tendance à se rapprocher. Ils revendiquent en même temps une composante sociale au cœur du métier, qui semble naître d'un besoin de dépassement d'un aspect occupationnel ou strictement technique de l'animation, d'un besoin de retrouver du sens.

2.2. Redonner du sens au travail à travers la médiation

Dans la logique d'une nécessaire adaptation à l'emploi (Redjimi, 2009), la médiation a aujourd'hui une place établie dans les cursus de formation des animateurs jeunesse professionnels. Elle se décline dans les programmes BPJEPS notamment à travers des modules centrés sur « *la mise en réseau et l'implication des acteurs éducatifs de l'environnement social autour d'un projet* ». De même, certains centres de formation « proposent un apprentissage de la gestion de la relation avec le public visé partant des techniques de la "*médiation sociale*", d'autres se basent sur la spécificité explicitement relationnelle de la "*pédagogie de la médiation*" à partir de projets socioculturels » (Redjimi, 2009, p. 153). Le lien entre animation et médiation est donc bien établi, mais c'est le sens que revêt la médiation pour les animateurs en exercice qu'il nous paraît important de mettre en lumière.

Dans un contexte de crise du secteur associatif et de l'animation jeunesse, il importe aux professionnels de retrouver une fonction qui permette de donner du sens et de l'intérêt à leurs pratiques et de légitimer leur rôle, cherchant à entretenir des sentiments positifs au travail. Ils usent de « moyens sociaux et socio-psychologiques [...] pour rendre leur travail tolérable ou même valorisant, pour eux-mêmes et pour les autres » (Hughes, 1996, p. 80).

La médiation, telle qu'elle est envisagée ici par les animateurs, se veut être une pratique qui pourrait assurer une cohérence entre sentiments et activités. Elle pourrait permettre aux professionnels de légitimer une place de « tiers facilitateurs » dans un rapport problématique entre publics et institutions, en s'appuyant sur une façon de faire bien à eux.

2.2.1. Une position non institutionnelle qui favorise la relation

Quand on demande aux enquêtés pourquoi une partie du public préfère venir les voir eux, plutôt que

d'autres acteurs, ils mettent en avant la méfiance vis à vis des institutions faisant autorité. L'école, au sens large du terme, les Missions Locales, Pôle Emploi sont selon eux souvent perçues comme des instances « froides » qui les dénigrent ou ne sont pas réellement à l'écoute, où les jeunes et leurs parents ont le sentiment d'être jugés, dévalorisés, discriminés.

« C'est plus l'écoute et aussi le relationnel. C'est complètement différent. Quand quelqu'un vient ici, je peux dire, dans l'ensemble, on prend le temps. Et on respecte et on accueille tout le monde de la même manière. Donc il n'y a pas vraiment de distinction. Et les gens ils se sentent accueillis, respectés et appréciés. Mission Locale, Pôle Emploi... Ils sentent qu'ils sont pas écoutés, pas respectés et qu'ils sont pas appréciés... Comme des êtres humains. C'est comme si c'était à la chaîne. Il n'y a pas ce traitement individualisé si tu veux ».

« C'est pas du tout le même relationnel qu'ici. C'est un relationnel froid. [Niveau accueil ?] Ouais. On a fait un partenariat au début avec un éduc et c'est vrai que les familles après elles y retournaient pas ».

Les animateurs, dans la mesure où ils n'ont pas compétence à octroyer des aides, placer, exclure, radier ou orienter les publics, sont plus facilement sollicités par leurs publics. Ils assurent - comme en attestent ces extraits d'entretiens - un entre-deux, une fonction « tampon » de médiation rénovatrice (Guillaume-Hofnung, 2015) entre les publics en difficultés et les institutions. Ils permettent de renouer ou de faciliter un dialogue rompu ou conflictuel.

« Souvent les parents sont en rupture avec par exemple l'Éducation Nationale etc. Justement quand j'interviens, mon rôle c'est d'être le médiateur, de coordonner les relations entre les parents et l'enfant et les parents et l'établissement ».

« Je suis en lien avec la Maison des Ados depuis peu parce que j'avais des mauvais retours des familles : si moi je les accompagne pas, elles y vont pas ».

C'est l'aspect « non formel » de l'animation qui permet, selon ces professionnels, de mettre en place ce type de relation particulière avec le public et de travailler autour du lien ou des questions d'engagement et d'émancipation. À travers des instants de la vie quotidienne, des discussions informelles, ils parviennent à créer un climat de confiance. L'activité, la technique, est ici envisagée comme un prétexte, un support de travail au service d'autres fonctions.

« On discute, on joue au billard, au baby-foot. [...] Et de manière à quoi ? Ben de manière à créer du lien, à connaître les jeunes, à savoir ce qu'ils aiment, à les mettre en, à les faire se connecter entre eux aussi, donc voilà, un qui aime telle chose, on sait que l'autre aussi, ben on va les mettre en connexion. Voilà, créer le lien entre eux. ».

« Relier, forcément. Et puis voilà ! Aller chercher les isolés, « mais viens ! On fait atelier cuisine tu vas voir c'est génial... ». Il vient, et puis là on discute et puis on discute d'autres choses, et puis on crée du lien ».

Les professionnels évoquent à plusieurs reprises l'importance de ne pas faire état de partis pris afin de ne pas se couper du public et de sa participation au débat d'idée. C'est ce positionnement qui conditionne la confiance dans cette relation et qui fait que les animateurs sont considérés comme « de bons interlocuteurs ». Ils renvoient ce positionnement à une part de « feeling », qui ne peut pas vraiment être enseigné.

« Y'a aussi toute une part de feeling, de positionnement, de relation... ouais euh ça se mesure mal et ça s'apprend difficilement, quelque part ».

« Les animateurs jeunesse sont de bons interlocuteurs pour eux parce qu'ils les identifient comme des gens avec qui le dialogue peut facilement s'instaurer, comme des gens qui ne vont pas les juger, qui peuvent leur faire des retours sans qu'ils aient besoin de se présenter avec une image très claire de qui ils sont et ce qu'ils veulent faire de leur vie ».

Cette pratique de la médiation peut dès lors être cohérente avec une volonté émancipatrice chère aux professionnels de l'animation jeunesse, dans la mesure où elle vise à accompagner et à faciliter l'autonomie et la socialisation des jeunes et qu'elle leur assure une certaine reconnaissance.

2.2.2. Une médiation facilitatrice qui accompagne les individus vers leur émancipation... Et qui fait sens

« Accompagner » et « faciliter » sont deux verbes redondants dans nos entretiens de recherche. Ils nous semblent être caractéristiques de la fonction de médiation exercée par les animateurs socioculturels. Cette médiation ne se veut pas préventive, tout comme cet accompagnement se différencie dans les entretiens de l'assistantat et de l'idée de « compensation des déficits ». Ils ont pour but de recréer du lien, de favoriser l'émancipation de sujets acteurs et leur insertion au sein de la société en tant que citoyens « éclairés ».

« Facilitateur, ça j'aime bien. [...] C'est pour faciliter plein de choses ce poste ».

« On fait des accompagnements, des accompagnements individuels et même physiques, de certaines personnes. Parce que c'est un peu enclavé, leur... Voilà. [...] Sur les premiers rendez-vous. Après c'est travailler l'autonomie, donc forcément, ils y retournent seuls. Mais sur le premier contact. Passer la barrière ! »

« C'est vraiment accompagner les jeunes sur tout un travail de « c'est quoi la vie adulte que je voudrais mener ? [...] On est là d'abord et avant tout pour former des citoyens et les accompagner [...] On a cet enjeu d'éducation à la citoyenneté ».

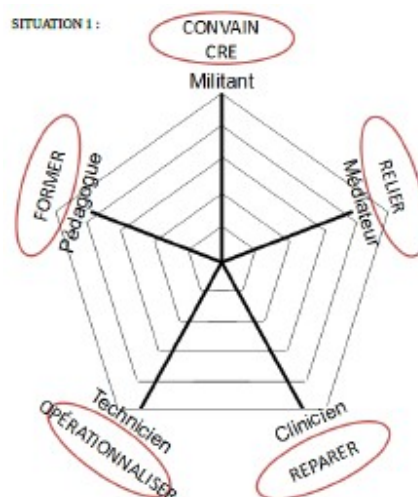
Ces discours reflètent l'importance de la fonction d'accompagnement et de facilitation qui se traduit ici par des pratiques relevant de la médiation « créatrice » ou « rénovatrice ». Les animateurs s'improvisent à accompagner les jeunes et parfois leurs parents vers des structures qu'ils ne parviennent pas (ou qu'ils ne parviennent plus) à aborder d'eux même. Cette fonction renvoie au « pôle du clinique » dans la modélisation de Dansac & Vachée (à paraître). On voit également que ces pratiques peuvent s'associer à une finalité émancipatrice et permettent *in fine* à ces professionnels de retrouver du sens entre ce qu'ils sont, ce qu'ils font et ce que l'on attend d'eux, dans un contexte de travail volatile.

Avant de conclure, il est intéressant de relever que lorsqu'on demande aux enquêtés de se positionner sur le modèle des 5 fonctions de l'animation, la fonction de médiation a parfois été perçue comme régulatrice. Pour certains professionnels, il s'agit là d'acheter la paix dans les quartiers. Ils s'opposent à cette idée et associent alors le travail autour du lien social à d'autres fonctions, comme celle de transmission. Là encore, le positionnement se fait par stratégie de différenciation identitaire vis à vis d'autres pratiques et de groupes professionnels « voisins » voire concurrentiels, en fonction des représentations qu'ils en ont.

Conclusion

Les professionnels de l'animation jeunesse que nous avons sollicités au cours de cette recherche reconnaissent occuper une fonction de médiation. Si le poids qu'ils lui accordent varie en fonction des situations de travail par rapport aux autres fonctions identifiées, elle n'est jamais complètement évacuée.

Figure 1 : Modélisation des 5 fonctions de l'intervention sociale



À travers la pratique de la médiation, les animateurs développent une façon de faire particulière, bien à eux, basée sur une relation non formelle et chaleureuse. Elle semble parfois redonner à la pratique technique d'animation une visée émancipatrice, dans le sens où l'activité est alors un support pour créer du lien, libérer la parole, travailler dans une optique d'accès à la citoyenneté, à l'autonomie ou d'insertion sociale. Quand elle n'est pas perçue ou pratiquée comme un instrument de régulation, elle est un point d'appui dans cette recherche de cohérence entre le Soi professionnel et les orientations actuelles des associations de l'animation jeunesse et de différenciation vis à vis des autres groupes professionnels du travail social.

L'étude du processus de socialisation professionnelle nous permet d'éclairer ce phénomène. Il implique selon Dubar (1992) une double transaction. La première est biographique ; l'animateur, en continuité ou en rupture avec son passé et son parcours, se projette dans un avenir professionnel auquel il aspire. La seconde transaction est relationnelle, elle implique la reconnaissance de ces aspirations par les institutions, qui est en partie conditionnée par le contexte socio-économique dans lequel elles évoluent, leurs orientations et leurs objectifs. « Ces deux transactions sont à la fois hétérogènes et nécessairement articulées entre elles [...] il s'agit de peser le pour et le contre, d'apprécier les avantages et les risques, d'échanger du possible contre de l'acquis » (p. 521). L'animateur doit sacrifier une partie de ses idéaux pour trouver du sens dans une demande sociale face à laquelle les valeurs d'éducation populaire s'effacent. Le rôle de l'animateur se voit régulièrement remis en question, réorienté par les organisations employeuses qui s'adaptent à la demande sociale. Pour reprendre les termes de Friedmann (1964), les professionnels de l'animation jeunesse voient leurs sentiments vis à vis de pratiques ne relevant pas initialement de l'animation se modifier, évoluer, en interaction avec un contexte d'exercice auquel ils doivent nécessairement s'adapter tout au long de leur carrière, pour continuer à être reconnus et légitimes.

Ce constat fait au début des années 90 passe pour une évidence de nos jours, « il est de plus en plus difficile de concevoir la vie professionnelle comme l'occupation d'un même emploi et la réalisation des mêmes tâches, dans la même entreprise, pendant toute une vie active » (Dubar, 1992, p. 522). Cette évolution implique une recomposition identitaire pour les professionnels qui doivent régulièrement reconstruire leur rapport au travail et à leur groupe professionnel de référence. La quête du sens et de la cohérence peut devenir sempiternelle au sein de groupes professionnels comme l'animation où la dépendance aux marchés et aux injonctions est forte et l'emploi peu sécurisé.

Dans une volonté d'aller au-delà du déclaratif, le prolongement de cette recherche consiste désormais à croiser observations participantes et entretiens, afin de mieux comprendre comment les professionnels de l'animation jeunesse adaptent leurs trajectoires et leurs pratiques dans un rapport dialectique avec leur environnement professionnel.

Références bibliographiques

- Becquet, V., Loncle, P., & Velde, C. V. de (Éd.). (2012). *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*. Nîmes: Champ social éditions.
- Douard, O. (Éd.). (2003). *Dire son métier, les écrits des animateurs*. Paris: L'Harmattan.
- Dubar, C. (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle. *Revue Française de Sociologie*, 33(4), 505. <https://doi.org/10.2307/3322224>
- Eme, B. (2005). L'existence bafouée des jeunes précaires. *Projet*, 289(6), 60.
- Friedmann, G. (1983). *Le travail en miettes: spécialisation et loisirs*. Paris: Gallimard.
- Gillet, J.-C. (1996). *L'animation en questions*. Ramonville Saint Agne: Érès.
- Gillet, J.-C. (2015). *Education populaire, culture et animation: les orientations du Parti socialiste unifié: 1960-1990*. Paris: Harmattan.
- Giust-Desprairies, F. (2005). L'imaginaire collectif ou la construction du monde dans les groupes institués. In *Au fil de la parole, des groupes pour dire dans le secteur psychosocial*, pp. 99-109. Ramonville-Saint-Agne: Érès.
- Guérin, C. (1999). *Genèses de l'insertion: l'action publique indéfinie*. Paris: Dunod.
- Guillaume-Hofnung, M. (2015). *La médiation*. Paris: Presses universitaires de France.
- Hély, M. (2009). *Les métamorphoses du monde associatif*. Paris: Presses universitaires de France.
- Homans, G. C. (1950). *Human group*. Place of publication not identified: Thomson Learning.
- Hughes, E. C. (1996). *Men and their work*. Westport, Conn: Greenwood Press.
- Redjimi, G. (2009). *Former à accueillir les élèves en situation de handicap*. Paris: INRP.
- Vachée, C., & Dansac, C. (2013). Troquer le changement social contre les bonnes pratiques de gestion : L'animation face aux transformations du secteur associatif. In J.-L. Richelle, S. Rubi, & J.-M. Ziegelmeier (éd.), *L'animation socioculturelle professionnelle, quel rapport au politique* (p. 115-130). Bordeaux, France: Carrières Sociales Editions. Consulté à l'adresse <http://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00950172>
- Vachée, C., Lorédo, J.-P., & Dansac, C. (2014). Intervention sociale et démarches participatives. In A. Pagès, C. Vachée, C. Dansac, & J.-P. Lorédo (éd.), *L'intervention sociale en milieu rural : le point de vue des personnels* (p. 74-89). Paris: CNAF.
- Virgos, J. (2015). Pratiques et représentations professionnelles des intervenants jeunesse à Toulouse. Mémoire de Master 2 non publié.